

## CHANGER NOS PRATIQUES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : S'ADAPTER ET ATTÉNUER



### Viser la sobriété

#### Proposition

- Encourager la production publique ou privée d'énergies renouvelables adaptées aux ressources de chaque territoire.

## Ils l'ont fait

Construire un équipement public sobre en énergie et carbone : une école en bois-paille ventilée naturellement à La Selle-Craonnaise (53)

**Lieu**

La Selle-Craonnaise (900 habitants)

**Programme**

Ensemble scolaire (école maternelle et élémentaire, gymnase, cantine et périscolaire)

**Maîtrise d'ouvrage**

Commune de la Selle-Craonnaise

**Maîtrise d'œuvre**

Huitorel & Morais architectes, Racine BE, Thalem Ingénierie, Acoustibel

**Surface**

444,20 m<sup>2</sup>

**Coût**

1 006 085 € HT

**Livraison**

2023



**La construction de cette école publique illustre un engagement exemplaire envers la sobriété énergétique et la réduction des émissions de carbone. Les principaux objectifs visés sont :**

- ➔ **Transformer un parking en un équipement public** afin de renforcer l'attrait de la commune et de limiter l'artificialisation des sols
- ➔ **Concevoir une école à énergie passive et à faible empreinte carbone** (label BBC RT2012 -20% / Bilan carbone E3C1) combinant confort thermique et d'usage (luminosité et ventilation naturelles, espaces traversants)
- ➔ **Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables** (panneaux photovoltaïques)
- ➔ **Impliquer les habitants dans la définition de nouveaux espaces publics de qualité** (école, abords, cheminements, parc communal)
- ➔ **Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux** en les associant au projet

## Description

Dans un souci de modernisation et de regroupement des élèves dans un même site, la commune de la Selle-Craonnaise a entrepris la construction d'un nouvel **établissement scolaire à la fois sobre et dynamique pour la vie de la commune.**

Sélectionnée dans le cadre d'une passation de marché à procédure adaptée, l'agence Huitorel et Morais a réussi à persuader les élus de relocaliser le projet sur un ancien parking du centre-ville, **évitant ainsi l'artificialisation des terres prévues initialement.** Pendant la phase de construction, les architectes ont également proposé à la municipalité d'acquérir une parcelle adjacente abritant une maison ancienne, en mauvais état. Sa démolition a permis de libérer de l'espace pour la **création d'un parc** et d'un chemin d'accès sécurisé à l'école.

Le choix de **l'éco-conception de l'école** se manifeste à travers divers dispositifs visant à réduire les consommations énergétiques, tels qu'une **isolation renforcée, une ventilation naturelle, des espaces traversants, et l'installation de panneaux**

**photovoltaïques.** Les deux bâtiments, en **ossature bois avec une isolation en paille**, sont conçus pour être à énergie passive. Le recours important aux matériaux biosourcés contribue notamment à assurer un **confort intérieur optimal** en toute saison. Afin de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux, des ateliers ont été organisés par les architectes pour concevoir les bancs de la cour de récréation, en utilisant du **bois communal.**

Ces choix de conception, axés sur l'utilisation de **ressources locales et renouvelables**, ont permis une intégration architecturale harmonieuse de l'école tout en limitant son empreinte carbone.

## Distinctions

Prix de la Première Œuvre 2023. Prix du Réseau des maisons de l'architecture dans la catégorie Habitants et espaces.